



CH-3003 Berne

OFAS; Mem

POST CH AG

A l'attention des expertes et experts

Référence : BSV-D-F4D83401/486
Collaborateur/trice responsable : Michela Messi / Mem
Berne, 1^{er} juillet 2024

Lettre d'information : certification SIM

Madame, Monsieur,

Vous êtes déjà titulaire d'une certification de l'association Médecine d'assurance suisse (Swiss Insurance Medicine, SIM) ? Si ce n'est pas encore le cas, nous vous invitons à lire attentivement cette information.

Dans le cadre du Développement continu de l'AI, le Parlement a adopté une série de mesures visant à améliorer la qualité des expertises médicales. Ces mesures sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Pour pouvoir effectuer des expertises médicales pour le compte des assurances sociales, les médecins spécialistes doivent désormais obtenir une certification SIM.

Qui a besoin d'une certification SIM pour effectuer une expertise médicale ?

La certification en médecine des assurances ne sera requise que pour les cinq disciplines médicales les plus demandées, à savoir :

- la médecine interne générale,
- la psychiatrie et psychothérapie,
- la neurologie,
- la rhumatologie,
- la chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur.

Les médecins-chefs et les chefs de service des hôpitaux universitaires ne seront en revanche pas tenus de suivre la formation SIM.

Office fédéral des assurances sociales OFAS
Michela Messi
Effingerstrasse 20
3003 Berne
Tél. +41 58 462 22 41, Fax +41 58 462 37 15
michela.messi@bsv.admin.ch
<https://www.bsv.admin.ch>



À partir de quand la certification SIM est-elle obligatoire ?

Les médecins spécialistes concernés ont jusqu'au 31 décembre 2026 pour obtenir la certification SIM. Jusqu'à cette date, ils pourront continuer à effectuer des expertises médicales sans avoir suivi la formation SIM.

Si vous disposez d'un titre de spécialiste dans l'une des cinq disciplines susmentionnées et que vous n'avez pas achevé la formation SIM, vous ne pourrez plus recevoir de mandats des assurances sociales à partir du **1^{er} janvier 2027**.

Où puis-je obtenir des informations sur la formation SIM ?

Le site Internet de l'[association Médecine d'assurance suisse](#) vous fournit toutes les indications utiles pour suivre la formation en vue de la certification.

Pour quelles raisons l'assurance-invalidité vous invite-t-elle à obtenir la certification SIM ?

Nous sommes conscients du fait que la formation SIM représente un investissement conséquent. Mais ce n'est que grâce à l'engagement personnel de chaque expert que les assurances sociales pourront garantir aux assurés une instruction de qualité dans un délai optimal.

Les experts sont des acteurs centraux de la procédure d'instruction médicale de l'AI. La qualité des expertises et le nombre d'experts jouent un rôle décisif. Or cette qualité, tout comme l'indépendance des experts, est fréquemment mise en doute tant par l'opinion publique que par les médias.

La certification SIM vous permet de confirmer vos compétences et connaissances en médecine des assurances. En attestant votre savoir-faire, cette certification contribue aussi à améliorer la reconnaissance de votre travail par les tiers.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à vous inscrire à la formation SIM.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous adressons nos cordiales salutations.

Office fédéral des assurances sociales

Florian Steinbacher
vice-directeur

Copie : Centre opérationnel COAI